

OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

L'EAU

dans les projets d'aménagement

octobre 2021



Syndicat du bassin Célé - Lot médian ©



46

LATRONQUIÈRE

SITE DU ROC DE FRANCE

La préservation des milieux aquatiques et humides et des continuités écologiques

La disponibilité et la préservation des ressources en eau (captage d'eau potable en rivière situé en aval)

La valorisation esthétique et paysagère du site

Identité du projet

LIEU	Latronquière (46) 432 habitants Laurettes (46) 256 habitants
PROGRAMME	Espace naturel
SUPERFICIE	9 000 m ²
ENVELOPPE FINANCIÈRE (part de la prise en compte de l'eau)	241 000 € HT (100 %)
TERME DU PROJET	2018

ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

MOA : le Syndicat du bassin Célé - Lot médian, pour le compte de la Communauté de communes du Haut-Ségala (désormais rattachée au Grand-Figeac).

MOE : Ecogea ; Atelier Palimpseste.

Organismes partenaires : l'Agence de l'eau Adour-Garonne ; la Région Occitanie ; la Communauté de communes du Grand Figeac, les communes de Latronquière et Laurettes ; la Direction départementale des territoires du Lot ; l'Office français de la Biodiversité ; la Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ; le Syded du Lot.

Description

Sur la commune de Latronquière, le plan d'eau du Roc de la France situé sur le cours d'eau du Goutepeyrouse avait un impact négatif sur la continuité écologique (cf. ci-après).

Après une phase d'étude, les élus locaux ont décidé l'effacement du plan d'eau et la renaturation du site avec la restauration de l'ancien cours d'eau, la création d'une zone humide et la reconnexion d'un affluent.

Un parcours d'interprétation a aussi été aménagé sur le site naturel du Roc de la France. Il permet de découvrir les espèces et les milieux remarquables des zones humides du bassin du Bervezou.

Lien vers la vidéo du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=1895Cb2QD7g>

Observatoire financé par :

Agences d'urbanisme partenaires :





Motivations

Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

Localisé en tête de bassin, la retenue d'eau du Roc de la France avait un fonctionnement écologique et hydraulique dégradé (envasement, augmentation de l'évaporation, augmentation de la température de l'eau et baisse de la teneur en oxygène) qui impactait fortement la qualité de l'eau à l'aval. Le seuil du barrage était de plus un obstacle aux continuités écologiques. La collectivité a souhaité proposer un aménagement qui préserve à la fois la ressource en eau et la qualité paysagère du site. De plus, suite au projet et à différentes actions portées par la commune de Latronquière, la commune s'est engagée dans la démarche TEN, « Territoires Engagés pour la Nature », pour poursuivre les actions mises en œuvre sur son territoire en faveur de la biodiversité.

ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

Il n'y a aucun revêtement imperméable sur les zones de stationnement et le cheminement piéton. Aucun espace accessible au public n'est imperméabilisé



Données techniques

Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

- Suppression du seuil du plan d'eau et effacement progressif du plan d'eau.
- Cours d'eau dévié pendant les travaux pour préserver la qualité de l'eau et les milieux aquatiques.
- Restauration du lit du cours d'eau.
- Renaturation de l'ancien site du plan d'eau.
- Aménagements légers pour l'accueil du public (passerelles et mobiliers).
- Sensibilisation via une signalétique pédagogique et des animations pour le grand public et les scolaires.
- Plan de gestion différenciée porté par le Syndicat du bassin Célé - Lot médian.
- Évolution du site : acquisition foncière de zones humides réalisée par la commune de Latronquière.
- Action de restauration envisagée par le Syndicat à compter de l'automne 2021.
- À noter qu'un programme de suivi scientifique et des actions pédagogiques ont été menés en parallèle de la concertation, des travaux et post-travaux.



Syndicat du bassin Célé - Lot médian ©

Vous voulez en savoir plus ?
Contactez le commanditaire du projet

Syndicat du bassin Célé - Lot médian
Nicolas TOURNIER, Directeur adjoint,
 chargé de la coordination du pôle GEMAPI
 @ riviere@celelotmedian.com
) 05 65 11 47 65